

Je suis divorcee et desire repartir dans mon pays d'origine avec

Par labtec91, le 21/05/2008 à 13:12

je suis divorcee et un petit garcon de 5 ans le papa congolais et moi italienne mon fils est ne en france et declare de nationnalite italienne.

j'ai la garde de notre enfant et le papa un droit de visite un week end sur 2 j'ai le désir de repartir vivre avevc mon fis en Italie

- 1 puis-je le faire
- 2 sous quelles conditions
- 3 le papa doit-il donne son accord et sous quelles forme

Merci de me répondre.